

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 24/01/2020	Dossier complet le : 24/01/2020	N° d'enregistrement : F-044-20-C-0010
	1. Intitulé du projet	
RN44 Aménagement d'un carrefour giratois	re à La Veuve	
2 Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	
2.1 Personne physique	(or des) maine(s) a deviage or de (or des)	pennormane(s)
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	DEPARTEMENT DE LA MARNE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Christian BRUYEN, Président	
RCS / SIRET 2 2 5 1 0 0 0	1 5 0 0 0 1 8 Forme juridique	Collectivité territoriale, Département
		The second second second
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	uu des seuils et critères annexé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et
	limensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	
6. a/	Construction de routes classées dans le domain	
	-> aménagement d'un carrefour existant	
A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	4. Caractéristiques générales du projet	
	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	ueis itavaux de demolition	
	existant par l'aménagement d'un giratoire à l'in	
de la voie d'accès à l'autoroute A4 et de la v commune de La Veuve.	voie de desserte d'une zone d'activité (avenue d	des crayères), sur le territoire de la
	vrage du département de la Marne, sous condi	tions d'une délégation de maitrise
d'ouvrage par l'Etat et d'un financement Et	at (Ch3D), CAC, CCI, Commune.	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Le projet a comme objectif d'améliorer la sécurité et la lisibilité d'un carrefour existant. Il respectera les recommandations du guide d'aménagement des carrefours interurbains sur les routes principales (SETRA - 1998).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Les travaux consistent à réaliser un giratoire à l'intersection de la route nationale N°44, de la voie d'accès à l'autoroute A4 et de la voie de desserte d'une zone d'activité (avenue des crayères), sur le territoire de la commune de La Veuve.
Les travaux comprennent les terrassements, la chaussée, l'assainissement, les réseaux divers, ainsi que l'ensemble des équipements (signalisation verticale et horizontale, éclairage public).
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
L'ouvrage réalisé sera exploité dans les mêmes condition que la route existante, par les services de la DIR EST.

Adresse et commune(s) d'implantation  Coordonnées géographiques¹ Long. 0 4 ° 19 ′ 19 ″ 405 Lat. 4 9 ° 0 2 ′ 2  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à	
Pour les catégories 5° a), 6° a), b)   ntersection RN44 et avenue des crayères   Pour les catégories 5° a), b) et c), 7°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 34°, 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	20"475
Tentriorinement.	
Point de départ : Long ° _ ' _ " Lat ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _ Communes traversées :	"-
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concemant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul		Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		P.P.BE. 3ème échéance, réseau de l'état, approuvé le 29/11/19
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Selon "sig-reseau-zones-humides" : pas de zone humide, secteur potentiellement humide Néanmoins le projet est situé en quasi totalité sur l'emprise de chaussée existante.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Commune concernée par un PPRT risque industriel approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naiurelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oul Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X q,ean 5 Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Les matériaux de déblais non réutilisables en remblais seront évacués en décharge Est-il excédentaire X en matériaux? Apport de matériaux nécessaires à la réalisation de la structure de chaussée Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la |X|biodiversité existante : faune. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5,2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	Hors secteur concerné par des mouvements de terrain Hors zone de cavités Zone aléas faible retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques santaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	ll s'agit de l'aménagement d'un carrefour existant. Le projet n'engendre donc pas de trafic supplémentaire.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?			Engins de compactage en phase travaux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Récupération et rejet des eaux pluviales de ruissellement dans des fossés d'infiltration
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Lors des travaux, évacuation des déchets dans des centres ou décharges adaptés

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		L'aménagement du carrefour améliorera et sécurisera la desserte de la zone d'activité.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident : ? Non X Si oui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
The second second	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? :

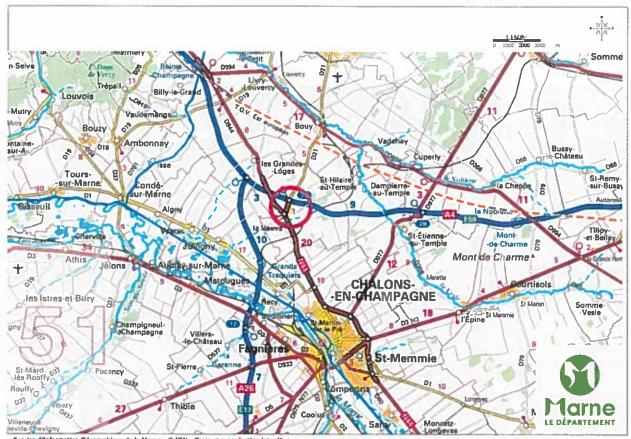
né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff Égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joinc ne annexe traitant de ces éléments) :
Δı	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio
	o regard au formulaire rempii, estimez-vous qu'il est necessaire que votre projet fasse l'abjet d'une évaluatio nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
en	
	8. Annexes
	8. Annexes  1.1 Annexes obligatoires
	.1 Annexes obligatoires
	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Inon publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Inon publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - I non publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :

	nexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  pléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
	uelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Châlons-en-Champagne 10. 20 JAN. 2020
	Le Directeur des routes départementales
Signature	
	Stephane DUHAZÉ

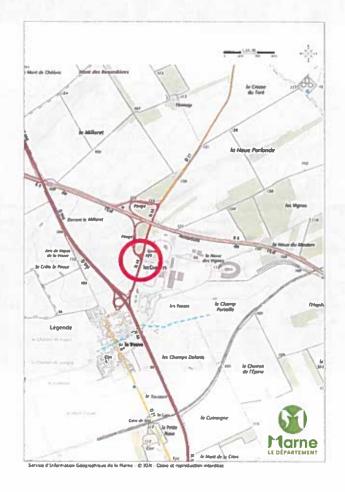
Oligin - Habby and - H

EVALUATION OF THE RESIDENCE

### PIECE n°2: PLAN DE SITUATION

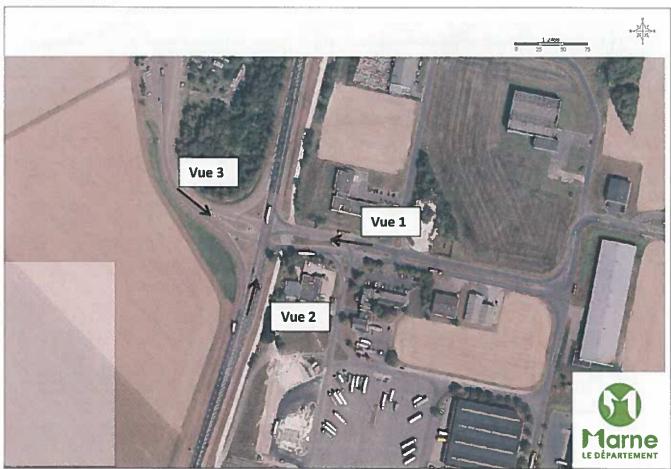






# PIECE n°3: PHOTOGRAPHIES

### **Existant:**



Service d'Information Géographique de la Marne - © IGN - Copie et reproduction interdites

### Vue 1





### Vue 3



# PIECE n°4: PLANS PROJET

